

Jean XXIII

Mater et Magistra

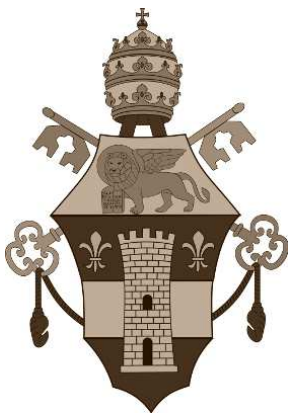
*Lettre encyclique
Mère et éducatrice*



Les Editions Blanche de Peuterey

Mater et Magistra

Lettre encyclique de sa sainteté le pape Jean XXIII sur l'engagement social de l'Eglise



© Les Editions Blanche de Peuterey pour la version numérique. Visitez notre site web et abonnez-vous à notre newsletter pour être informé des nouveautés.

ISBN : 978-2-36878-070-1

Introduction

MÈRE ET ÉDUCATRICE de tous les peuples, l'Eglise universelle a été instituée par Jésus-Christ pour que tous les hommes au long des siècles trouvent en son sein et dans son amour la plénitude d'une vie plus élevée et la garantie de leur salut.

A cette Eglise, « colonne et fondement de vérité¹ », son saint fondateur a confié une double tâche : engendrer des fils, les éduquer et les diriger, en veillant avec une providence maternelle sur la vie des individus et des peuples, dont elle a toujours respecté et protégé avec soin la dignité.

Le christianisme, en effet, rejoint la terre au ciel, en tant qu'il prend l'homme dans sa réalité concrète, esprit et matière, intelligence et volonté, et l'invite à élever sa pensée des conditions changeantes de la vie terrestre vers les cimes de la vie éternelle, dans un accomplissement sans fin de bonheur et de paix.

Bien que le rôle de la sainte Eglise soit d'abord de sanctifier les âmes et de les faire participer au bien de l'ordre surnaturel, elle est cependant soucieuse des exigences de la vie quotidienne des hommes, en ce qui regarde leur subsistance et leurs conditions de vie, mais aussi la prospérité et la civilisation dans ses multiples aspects et aux différentes époques.

Réalisant tout cela, la sainte Eglise met en pratique le commandement de son Fondateur, le Christ, qui fait allusion surtout au salut éternel de l'homme lorsqu'il dit : « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie² », et : « Je suis la Lumière du monde³ », mais qui ailleurs, regardant la foule affamée, s'écrie gémissant : « J'ai compassion de cette foule⁴ » ; donnant ainsi la preuve qu'il se préoccupe également des exigences terrestres des peuples. Par ses paroles, mais aussi par les exemples de sa vie, le divin Rédempteur manifesta ce souci quand, pour apaiser la faim de la foule, il multiplia plusieurs fois le pain d'une façon miraculeuse. Et par ce pain donné en nourriture du corps, il voulut annoncer cette nourriture céleste des âmes qu'il allait donner aux hommes la veille de sa Passion.

Rien d'étonnant donc à ce que l'Eglise catholique, à l'imitation et au commandement du Christ, pendant deux mille ans, de l'institution des diacres antiques jusqu'à nos jours, ait constamment tenu très haut le flambeau de la charité, par ses commandements, mais aussi par ses innombrables exemples ; cette charité, en harmonisant les préceptes de l'amour mutuel et leur pratique, réalise admirablement le commandement de ce double don, qui résume la doctrine et l'action sociale de l'Eglise.

C'est donc comme un témoin remarquable de la doctrine et de l'action exercée par l'Eglise au long des siècles que l'on peut, sans aucun doute, considérer l'immortelle encyclique *Rerum Novarum*⁵, promulguée il y a soixante-dix ans par Notre Prédécesseur de vénérée mémoire Léon XIII, pour énoncer les principes grâce auxquels on pourrait résoudre d'une manière chrétienne la question ouvrière.

Rarement comme alors la parole d'un Pape, eut une résonance aussi universelle par la : profondeur et l'ampleur des sujets traités non moins que par leur puissance de choc. En réalité ces orientations et ces rappels de doctrine eurent une telle importance que jamais ils ne pourront tomber dans l'oubli. Une voie nouvelle s'ouvrit à l'action de l'Eglise. Le Pasteur suprême, faisant siennes les souffrances, les plaintes et les aspirations des humbles et des opprimés, une fois de plus se dressa comme le protecteur de leurs droits.

Et aujourd'hui, même après un temps si long, l'actualité de ce message est encore réelle. Elle l'est dans les documents des Papes qui ont succédé à Léon XIII, et qui, dans leur enseignement social, se réclament continuellement de l'encyclique léonine, tantôt pour y prendre leur inspiration, tantôt pour en éclairer la portée, toujours pour fournir encouragement à l'action des catholiques ; elle l'est également dans l'organisation même des peuples. Voilà la preuve que les principes approfondis avec soin, les directives historiques et les monitions paternelles contenues dans la magistrale encyclique de Notre Prédécesseur conservent encore aujourd'hui leur valeur et même suggèrent des normes nouvelles et actuelles grâce auxquelles les hommes soient à même de mesurer le contenu de la question sociale, comme elle se présente aujourd'hui, et se décident à prendre leurs responsabilités.

Première partie : les enseignements de l'encyclique Rerum Novarum et ses développements opportuns dans le magistère de Pie XI et de Pie XII
